

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 49/01

ÉFAI – 010148 – ASA 28/001/01

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / DÉTENTION AU SECRET / PRISONNIER D'OPINION

MALAISIE **Mohamad Ezam Mohamad Nor**

Londres, le 7 mars 2001

Le militant d'opposition Mohamad Ezam Mohamad Nor a été arrêté le 5 mars 2001, devant le domicile du prisonnier d'opinion Anwar Ibrahim, l'ancien vice-Premier ministre malaisien. Il est actuellement détenu au secret, et Amnesty International craint qu'il ne soit cruellement maltraité. En septembre 1998, Anwar Ibrahim avait été sauvagement agressé en garde à vue. Une enquête a permis d'établir par la suite que ces violences auraient pu lui être fatales.

Mohamad Ezam Mohamad Nor est le dirigeant du mouvement des jeunes du *Parti Keadilan Nasional* (PKN, Parti de la justice nationale). Il a été déféré devant un tribunal de Kuala-Lumpur le 7 mars, qui a ordonné son maintien en détention aux fins d'interrogatoire pour une période de trois jours supplémentaires, aux termes de la Loi relative à la sédition. Il n'a pu entrer en contact avec ses avocats que pendant l'audience du 7 mars.

Mohamad Ezam Mohamad Nor a été appréhendé après que le journal pro-gouvernemental *Mingguan Malaysia* eut rapporté le 4 mars que cet homme avait appelé à des manifestations de grande ampleur en vue de renverser le gouvernement. Il a toutefois démenti ces accusations, affirmant que ses propos avaient été déformés et qu'il avait uniquement appelé la population à manifester pacifiquement pour protester contre la corruption et le népotisme qui prévaudraient au sein du gouvernement. D'après les informations recueillies, le vice-Premier ministre, Abdullah Ahmad Badawi, a déclaré que Mohamad Ezam Mohamad Nor avait été appréhendé « *non pas pour ses divergences de vues politiques, mais en raison des propos qu'il [avait] tenus* ».

Neuf sympathisants du PKN, dont trois femmes, ont été interpellés le 7 mars alors qu'ils se livraient à une manifestation silencieuse à la bougie devant le poste de police où Mohamad Ezam Mohamad Nor est détenu. Ils ont été relâchés le lendemain matin. On ignore si des poursuites vont être engagées à leur encontre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Malaisie, l'exercice des droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques est considérablement limité par diverses lois. En vertu des dispositions de la Loi relative à la sédition, qui sont formulées en des termes vagues, toute personne tenant des « *propos séditeux* » encourt une peine d'emprisonnement d'une durée pouvant aller jusqu'à trois ans. Amnesty International est préoccupée par l'utilisation sélective qui est faite de ce texte, aux termes duquel sont engagées des poursuites judiciaires répondant à des motifs politiques, destinées à dissuader toute remise en cause pacifique du régime en place. Cette loi a été récemment appliquée contre plusieurs membres de l'opposition politique et un avocat de premier plan spécialisé dans la défense des droits humains.

Par ailleurs, Mohamad Ezam Mohamad Nor est actuellement jugé dans le cadre d'une autre procédure, engagée à son encontre en vertu de la Loi relative aux secrets d'État, pour avoir divulgué à la presse des informations faisant état d'accusations de corruption portées contre des responsables gouvernementaux.

Depuis 1998, une série de manifestations, organisées afin de soutenir l'ancien vice-Premier ministre emprisonné, Anwar Ibrahim, et de réclamer des réformes politiques, ont été violemment réprimées. Plus de 1 200 personnes ont été arrêtées, et nombre d'entre elles ont été agressées en garde à vue.

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre par avion / courrier électronique / fax (en malais, en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le fait que Mohamad Ezam Mohamad Nor a été arrêté uniquement parce qu'il avait exprimé sans violence ses divergences de vues politiques ;
- demandez instamment sa libération immédiate et inconditionnelle ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'il ne soit pas maltraité en détention, et à ce qu'il soit autorisé sans délai à consulter ses avocats, à entrer en contact avec les membres de sa famille, et à recevoir les soins médicaux éventuellement requis par son état de santé ;
- appelez les autorités à garantir le respect des droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion et d'association pacifiques, tels qu'ils sont proclamés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Dato' Abdullah Haji Ahmad Badawi
Ministry of Home Affairs (Menteri Dalam Negeri)
Jalan Dato Onn
50546 Kuala Lumpur
Malaisie

Fax : + 60 3 2301 217 / 603 2301051

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

**Ministre chargé des Affaires juridiques auprès du
Premier ministre :**

Datuk Dr. Rais Yatim
Law Division
Prime Minister's Department, Block 1
Federal Government Administration Centre
62502 Putrajaya, Selangor
Malaisie

Fax : + 60 3 8888 3424

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

**Président de la Commission malaisienne des droits
humains :**

Ybhg. Tan Sri Musa Hitam
Pengerusi Suruhanjaya Hak Asasi Manusia
Kementerian Luar Negeri
Wisma Putra
50602 Kuala Lumpur
Malaisie

Fax : + 603 2424808 / 2425043

Courriers électroniques :

humanrights@humanrights.com.my

Inspecteur général de la police :

Tan Sri Norian Mai
Ketua Polis Negara
Ibupejabat Polis Diraja Malaysia
Bukit Aman, 50502 Kuala Lumpur
Malaisie

Fax : + 60 3 22731326

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Malaisie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 18 AVRIL 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*